



RAPPORT
« LEVEE DE DOUTES »
COMMUNE DE PUCEUL
(44)

MAITRE D'OUVRAGE :

Communauté de Communes de Nozay

9 rue de l'Eglise
44170 NOZAY

EF Etudes
Z.A. Le Chemin Renault
35 250 SAINT-GERMAIN-SUR-ILLE
Tel : 02.99.55.41.41
p.francois@ef-etudes.fr

17/11/2023



Table des matières

1	Contexte de la levée de doutes.....	2
2	Caractérisation des sites :	4
3	Bilan :.....	13

1 CONTEXTE DE LA LEVEE DE DOUTES

En 2007 un inventaire de zones humides a eu lieu sur la commune de Puceul (44).

En 2021, le bureau EF Etudes a mené un nouvel inventaire de zones humides sur la commune. L'objectif étant de produire un inventaire avec un meilleur niveau d'exhaustivité.

Suite aux observations apportées par la CLE, la société EF Etudes a réalisé une nouvelle phase de prospection en février et mars 2023, afin de répondre à la demande de compléments et de contre-expertises.

La réunion de présentation des résultats aux exploitants agricoles qui s'est tenue le 13 octobre 2023, a conduit à une nouvelle phase de « levée de doutes ».

La carte suivante présente les différents secteurs concernés.

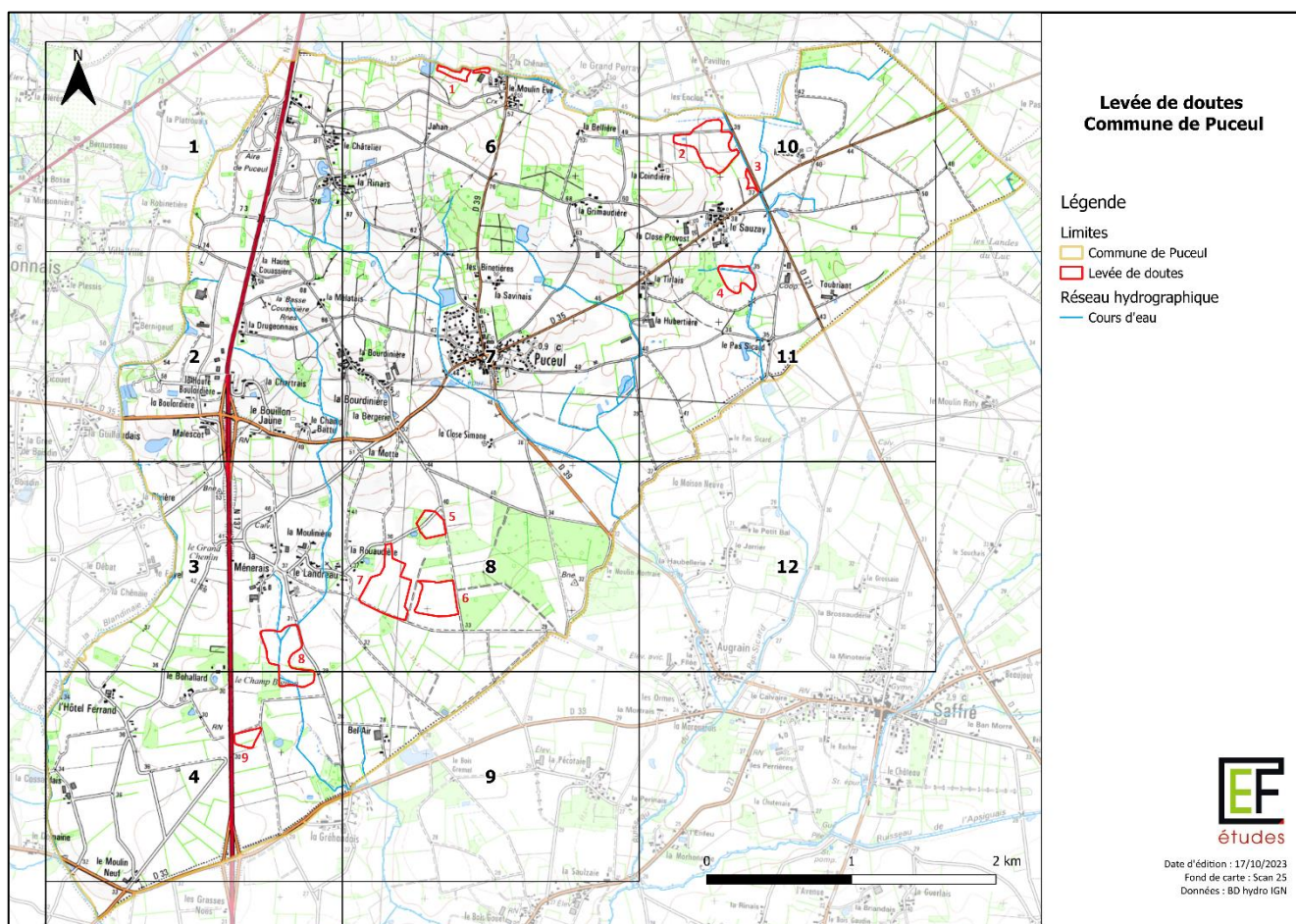


Figure 1: Carte de localisation des sites de « levée de doutes » sur la commune de Puceul.

Le tableau suivant, liste les exploitants agricoles émettant des réserves sur la présence de zones humides.

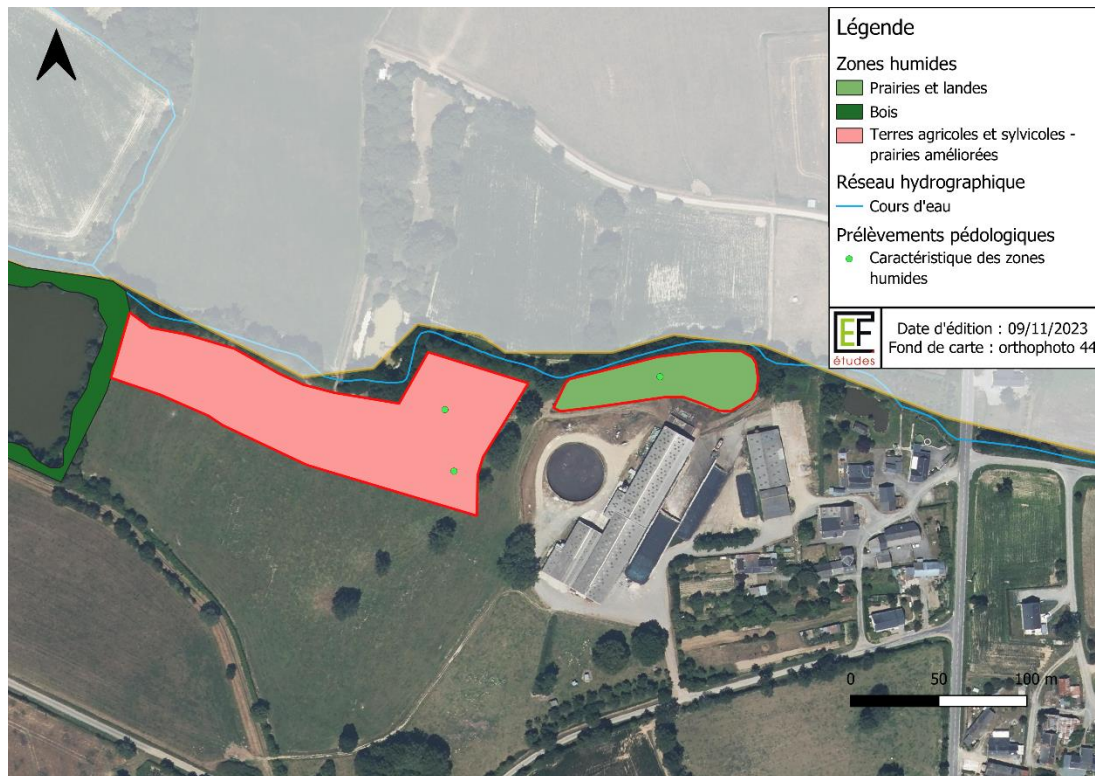
Tableau 1 : Listes des sites et des exploitants agricoles

Numéro du site	Exploitant agricole	Contact
1	GAEC des Fleuriais	Cédric GUERIN : 06.62.75.33.81 – Pascal COSSARD : 06.70.52.37.82
2	GAEC des Landes	Anthony et Carmen DURAND : 06.16.38.09.80
3	GAEC des Lauriers	Fabien CHEVALIER : 06.81.13.24.12 – Jérôme CHEVALIER : 06.84.41.03.67
4	GAEC des Fleuriais	Cédric GUERIN : 06.62.75.33.81 – Pascal COSSARD : 06.70.52.37.82
5	GAEC des Bosquets	Christophe DUGUE : 06.32.88.31.65 – Alain GARAUD : 06.64.87.37.22
6	GAEC des Saules	Eric DRUGEON : 06.63.03.30.42 – Yvonnick GIRIER DUFOURNIER : 06.75.37.43.13
7	GAEC des Saules et GAEC des Trefles	Eric DRUGEON : 06.63.03.30.42 – Yvonnick GIRIER DUFOURNIER : 06.75.37.43.13 / Christophe LEROUX : 06.60.05.31.43
8	GAEC des Saules	Eric DRUGEON : 06.63.03.30.42 – Yvonnick GIRIER DUFOURNIER : 06.75.37.43.13
9	Alexandre Leroux	06.73.98.16.54

2 CARACTERISATION DES SITES :

Zone n°1 :

Les prélèvements pédologiques complémentaires réalisés le 31 octobre 2023, confirment la présence d'une prairie artificielle humide et d'une petite zone de prairie naturelle humide en bordure de cours d'eau. Ainsi, aucune modification n'a été apportée.



Zone n°2 :

Dans la zone 2, les prélèvements pédologiques complémentaires ainsi que les observations de terrain, ont permis de redéfinir plus précisément la zone de prairie humide naturelle.

Les cartes suivantes présentent l'emprise de la zone humide avant et après les modifications.

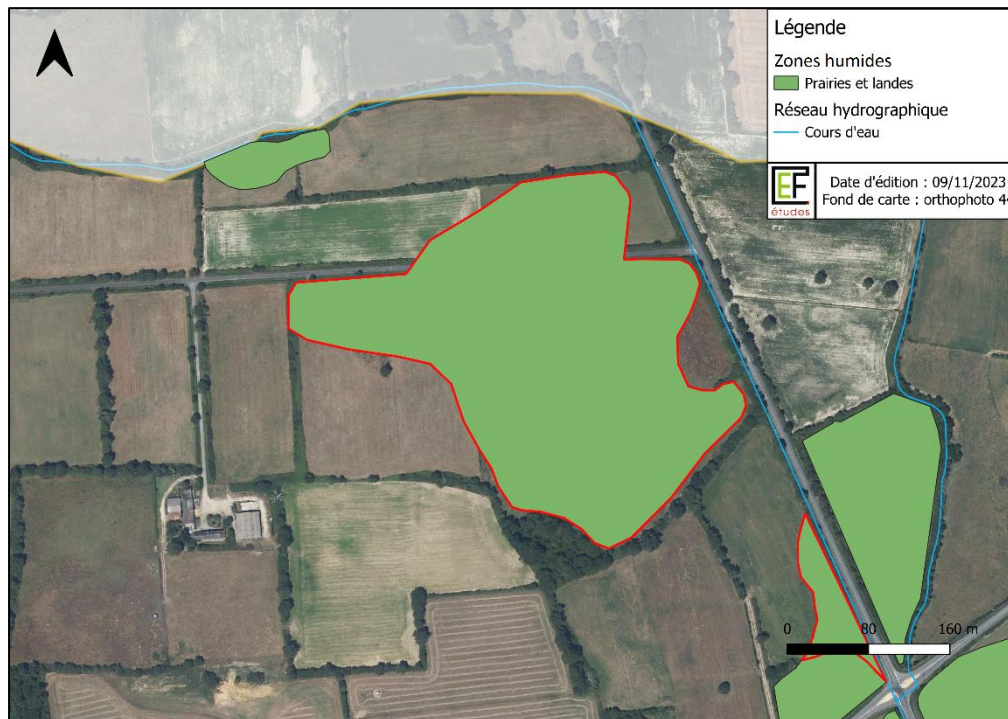


Figure 3 : Cartographie de la zone 2 avant la levée de doutes

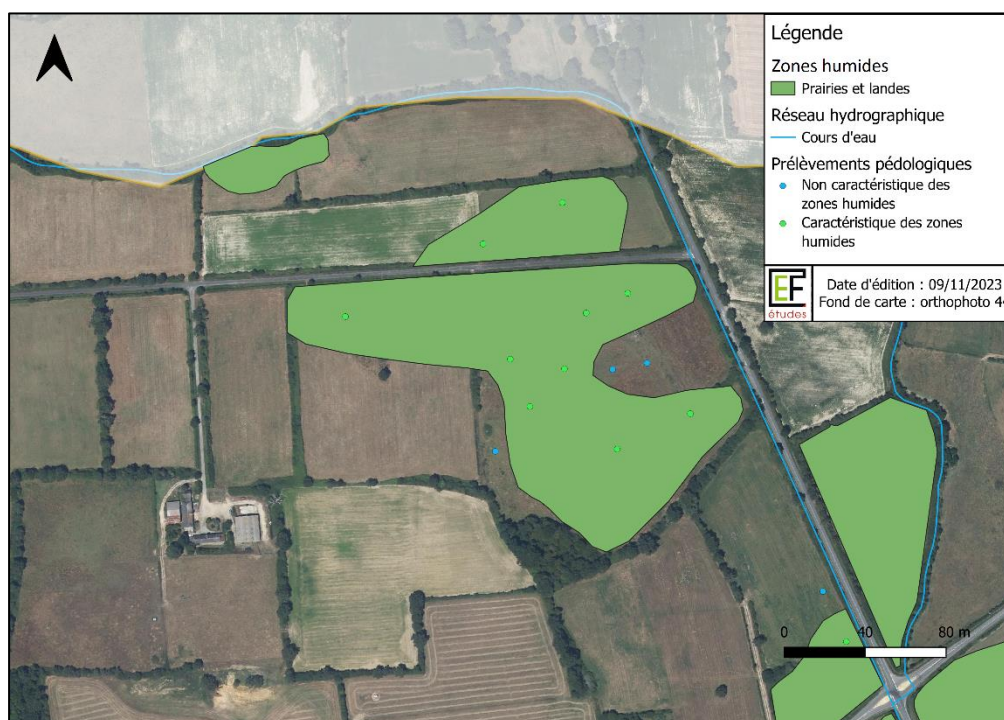


Figure 4 : Cartographie de la zone 2 après la levée de doutes

Zone n°3 :

Dans ce secteur, les prélèvements complémentaires ont permis de redéfinir plus précisément la zone de prairie humide naturelle.

Les cartes ci-dessous présentent l'emprise de la zone humide avant et après les modifications.

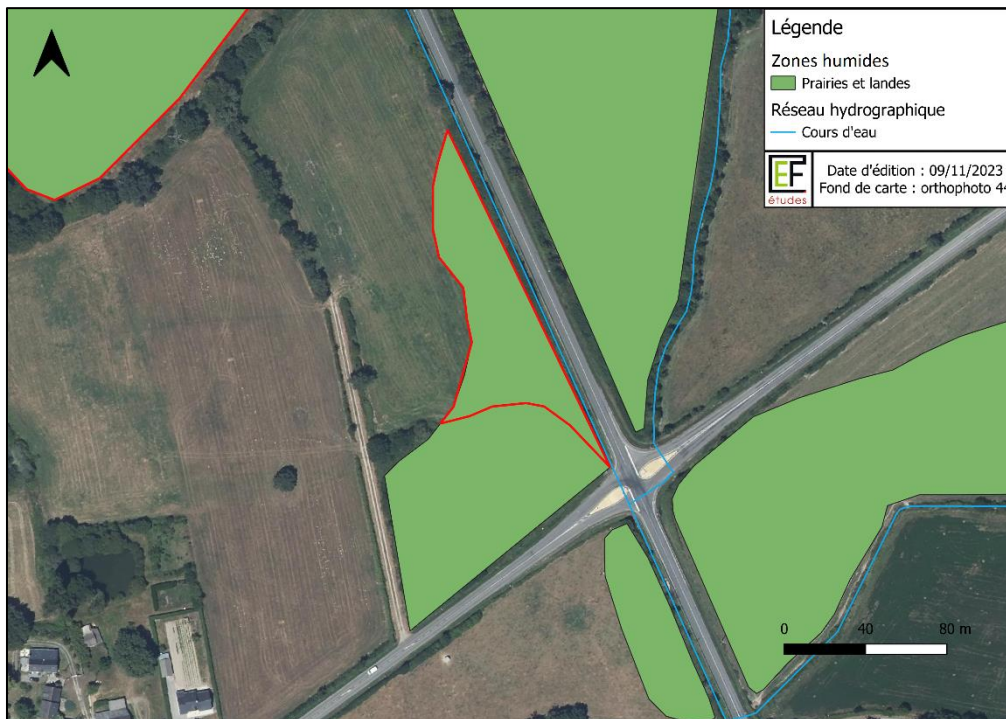


Figure 5 : Cartographie de la zone 3 avant la levée de doutes



Figure 6 : Cartographie de la zone 3 après la levée de doutes

Zone n°4 :

Les prélèvements pédologiques complémentaires ainsi que les observations topographiques, ont permis d’affiner l’emprise de culture humide.

Les cartes suivantes illustrent les modifications apportées.

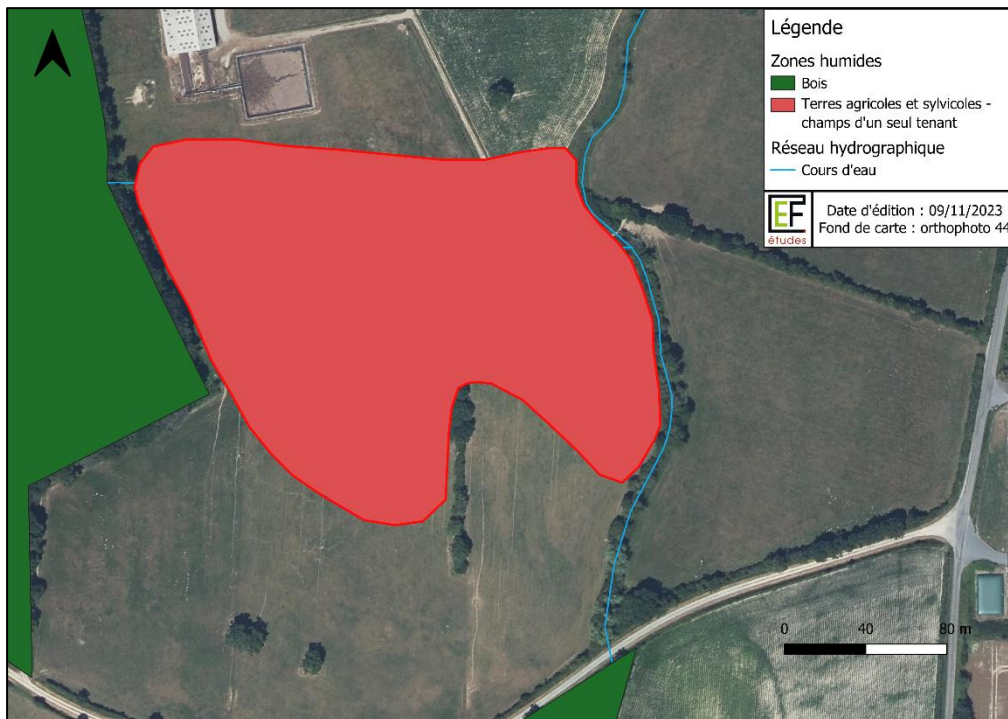


Figure 7 : Cartographie de la zone 4 avant la levée de doutes

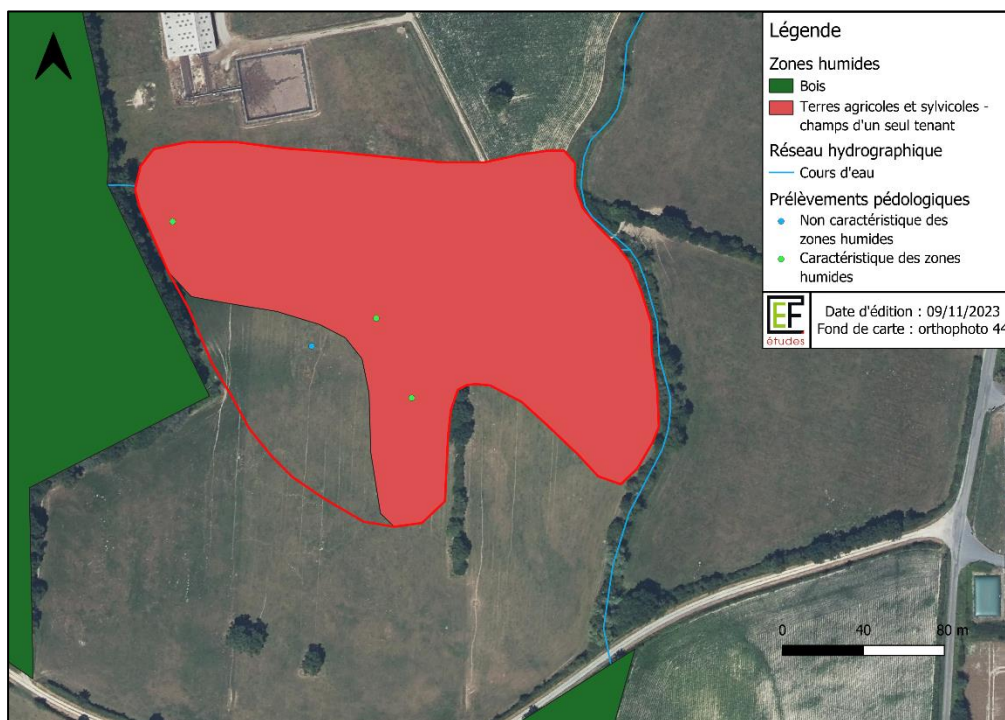


Figure 8 : Cartographie de la zone 4 après la levée de doutes

Zone n°5 :

Dans la zone 5, les prélèvements pédologiques réalisés le 31 octobre 2023, ont permis de redéfinir plus précisément la zone de prairie humide améliorée.

Les cartes suivantes présentent l’emprise de la zone humide avant et après les modifications.

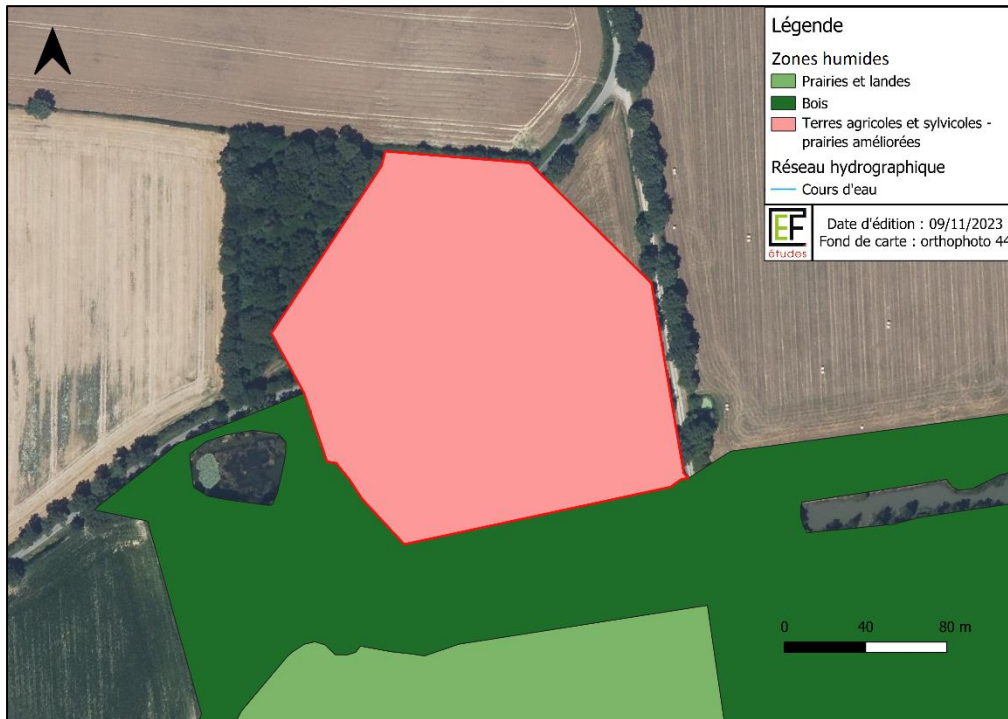


Figure 9 : Cartographie de la zone 5 avant la levée de doutes

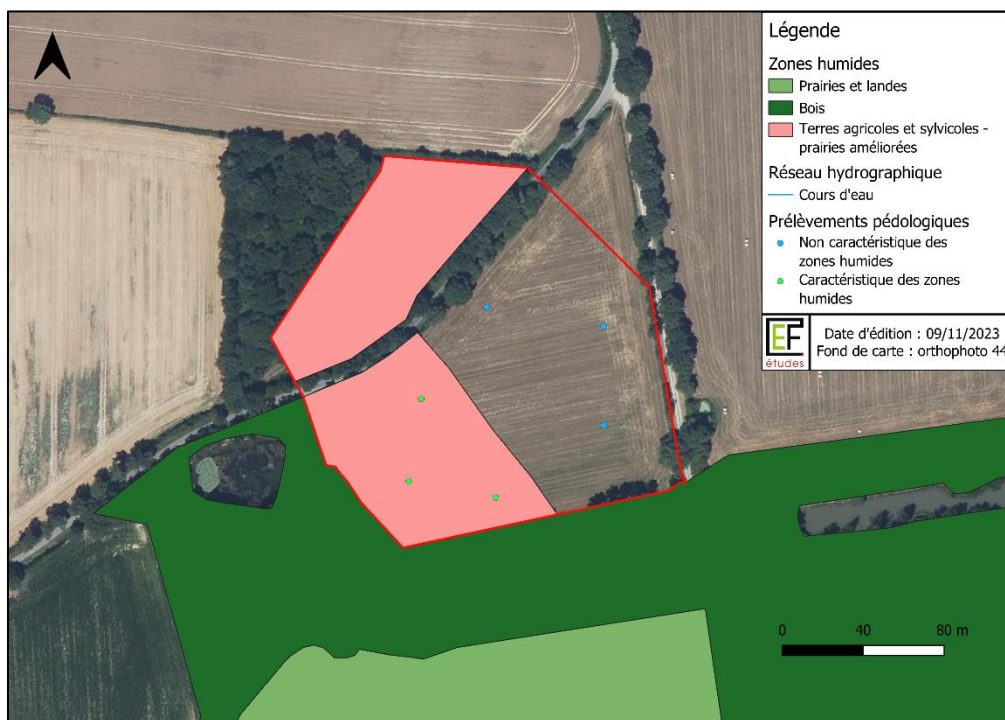


Figure 10 : Cartographie de la zone 5 après la levée de doutes

Zone n°6 :

Les prélèvements pédologiques complémentaires ainsi que les observations de terrain, ont permis de redéfinir la zone humide.

Les cartes suivantes présentent l’emprise de la zone humide avant et après les modifications.



Figure 11 : Cartographie de la zone 6 avant la levée de doutes



Figure 12 : Cartographie de la zone 6 après la levée de doutes

Zone n°7 :

Les prélèvements pédologiques réalisés lors de la levée de doutes, ont permis de redéfinir plus précisément la zone de prairie humide naturelle.

Les cartes suivantes présentent l’emprise de la zone humide avant et après les modifications.



Figure 13 : Cartographie de la zone 7 avant la levée de doutes

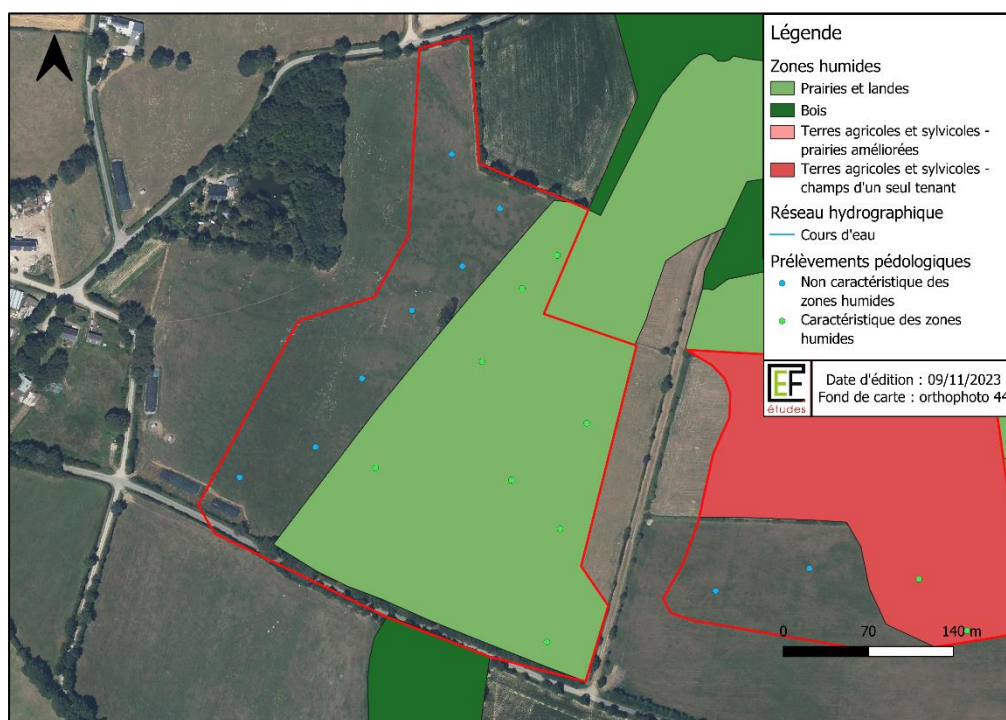


Figure 14 : Cartographie de la zone 7 après la levée de doutes

Zone n°8 :

Les prélèvements pédologiques complémentaires ainsi que les observations de terrain, ont permis de redéfinir plus précisément la zone de culture humide.

Les cartes suivantes illustrent les modifications apportées à la zone humide.

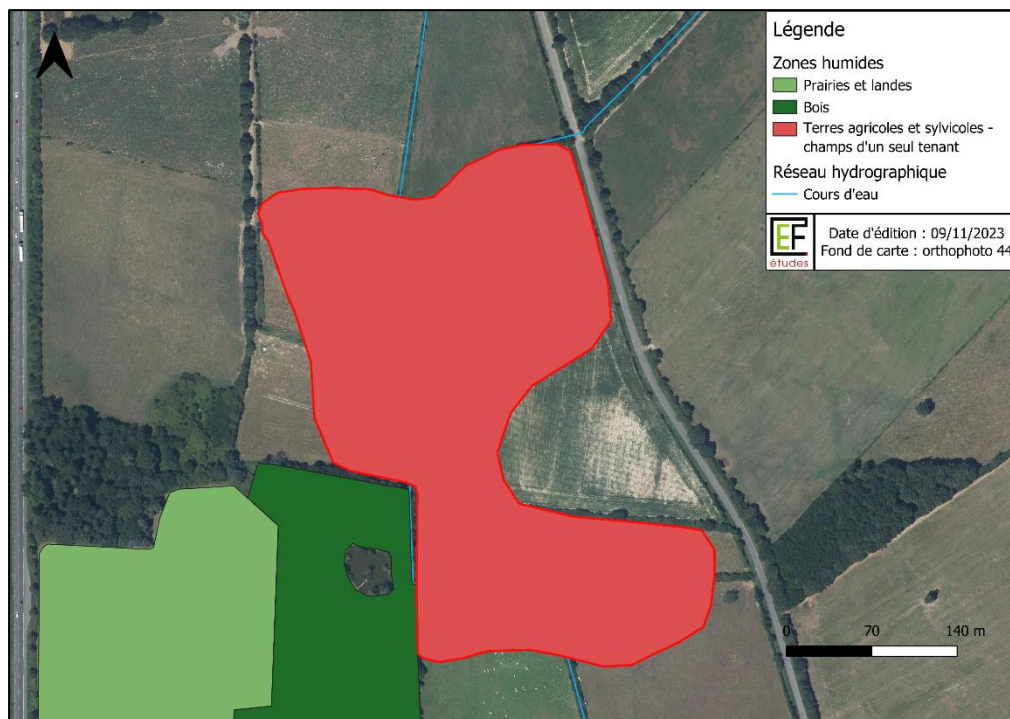


Figure 15 : Cartographie de la zone 8 avant la levée de doutes

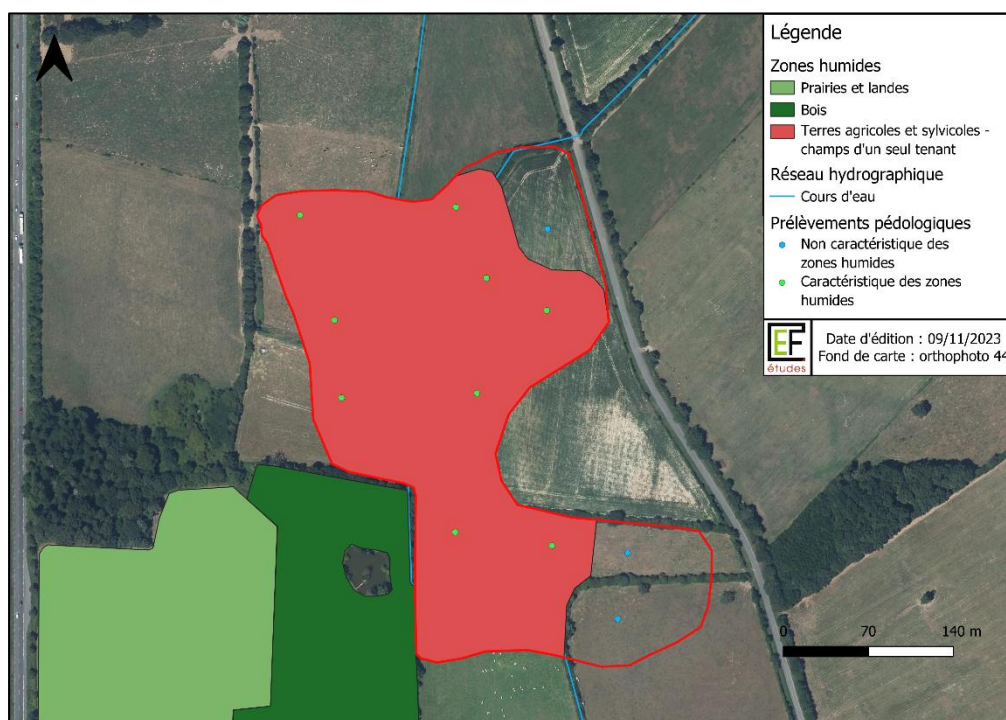


Figure 16 : Cartographie de la zone 8 après la levée de doutes

Zone n°9 :

Les compléments de prospection dans la zone, ont permis d'affiner la zone de prairie humide naturelle.

Les cartes ci-dessous présentent l'emprise de la zone humide avant et après les modifications.

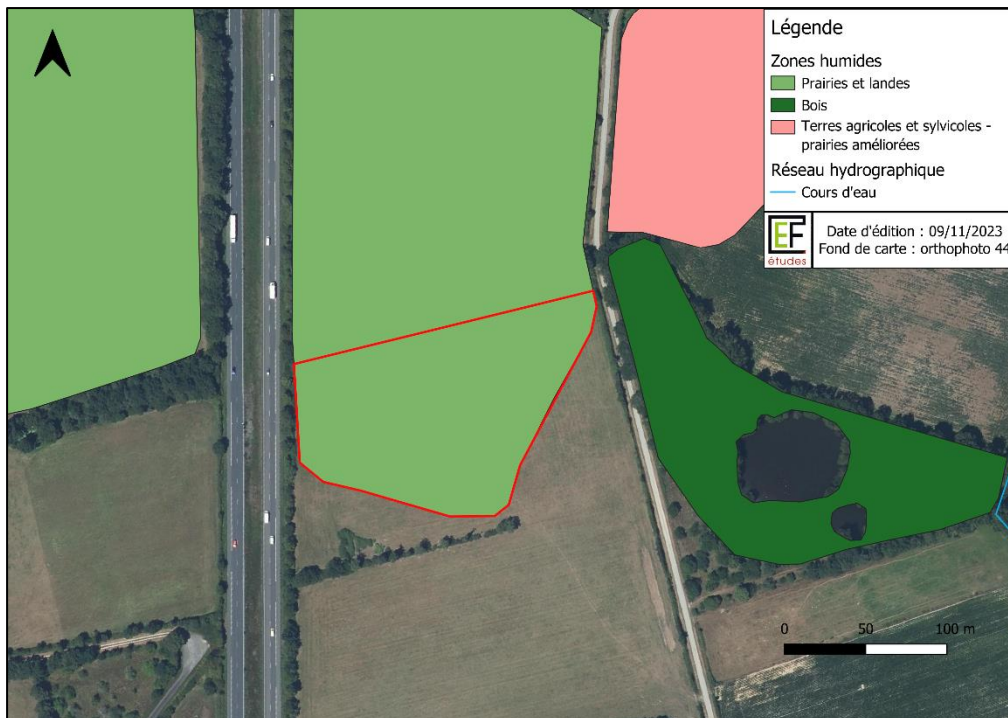


Figure 17 : Cartographie de la zone 9 avant la levée de doutes



Figure 18 : Cartographie de la zone 9 après la levée de doutes

3 BILAN :

A l'issue de cette levée de doutes réalisée le 31 octobre 2023, les emprises de 8 zones humides ont été affinées.

On observe ainsi un retrait de 114297.9 m², faisant passer la superficie de zones humides communale de 217 hectares à 205.6 hectares.

Le tableau 2 présente la modification des superficies des différents sites visités.

La carte page suivante présente les résultats de l'inventaire zones humides à l'échelle de la commune.

Tableau 2 : Caractéristiques et modifications des sites

Zone	Typologie SAGE	Superficie avant levée de doutes (m ²)	Superficie après levée de doutes (m ²)
1	Prairies artificielles humides	Pas de modification	
2	Prairie humide naturelle	83821.6	70566.8
3	Prairie humide naturelle	11206.97	8709.3
4	Culture humide	33369.5	27564.6
5	Prairies artificielles humides	27553.5	13387.7
6	Culture humide	59056.5	43912
7	Prairie humide naturelle	97169	59728
8	Culture humide	83973.7	66244.6
9	Prairie humide naturelle	93937.6	85683.5
Total		490088	375796

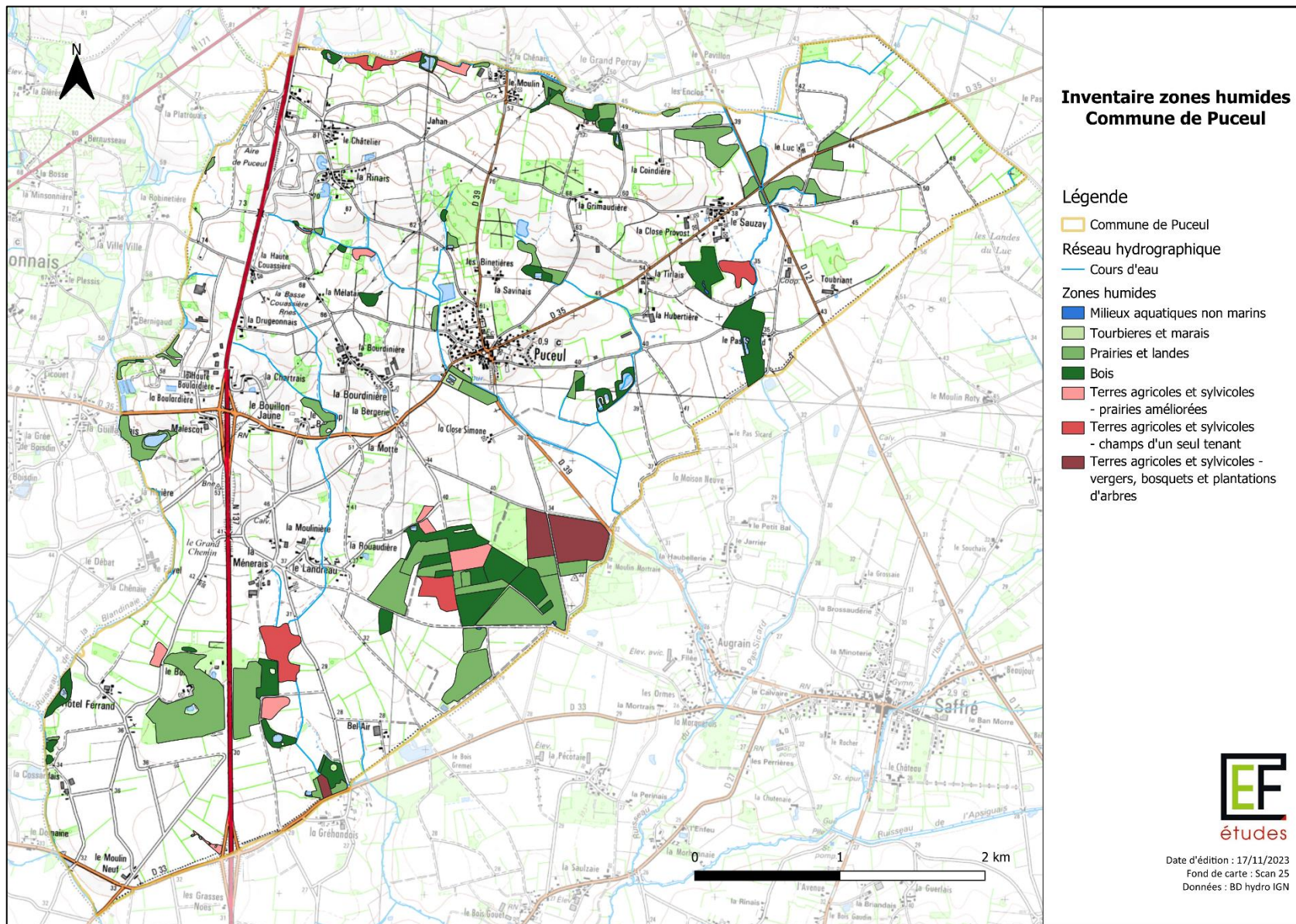


Figure 19 : carte des zones humides sur la commune de Puceul